

VILLE DE BERGHEIM
AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Délégation de service Public : Mise en fourrière des véhicules

1/ Identification du délégant

Ville de Bergheim - 3 Place du Docteur Pierre Walter - 68750 BERGHEIM
Téléphone 03.89.73.63.01 - Courriel : mairie@bergheim.fr
Représenté par Mme le Maire, Elisabeth SCHNEIDER

2/ Objet du marché :

Délégation de service public aux fins de charger une société de l'organisation de la mise en fourrière des automobiles enlevées sur la voie publique du territoire de la commune de Bergheim – 24h/24h et 7 jours/7 sur 365 jours par an.

3/ Procédure :

Procédure simplifiée de contrat de concession en référence aux articles L.1411 -1 à L.1411-19 du CGCT – Ordonnance n° 2018-1074 du 26/11/2018, décret n° 2018-1075 du 03/12/2018 de la commande publique.

4/ Durée du contrat :

La durée de délégation de service est de 5 ans.

5/ Critères d'attribution :

Offre jugée selon les critères énoncés ci-dessous et tel que détaillé dans le règlement de consultation :
60%, délais et moyens d'interventions
40%, tarifs

6/ Conditions de participation :

Se référer au Règlement de Consultation sur le site : <https://marchespublics-amhr.safetender.com>

7/ Conditions de remise des offres :

Date limite de remise des offres et des candidatures : **19/04/2024 à 12H00** au plus tard.
Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 120 jours.

8/ Lieu de retrait du cahier des charges :

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site : <https://marchespublics-amhr.safetender.com>

9/ Adresse de remise des offres :

Par pli recommandé avec accusé de réception à Mme le Maire à l'adresse suivante :

Mairie de Bergheim - 3 Place du Docteur Pierre Walter
68750 BERGHEIM

10/ Date d'envoi à la publication au BOAMP : 27/03/2024

Et mise en ligne sur le site internet de la Ville : www.ville-bergheim.fr